

Soucoupes volantes : « Des cas n'ont pas reçu d'explications satisfaisantes », dit Robert Galley

« Si de très nombreux témoignages concernant des objets volants non identifiés ont pu trouver une explication, il subsiste un petit nombre de cas qui n'ont pas trouvé de réponse », m'a déclaré M. Robert Galley, ministre des Armées.

« J'ai répondu à la demande de Jean-Claude Bourret dans son émission de France-Inter, m'a-t-il précisé, en ouvrant les dossiers réunis par la Défense nationale depuis 1954. A cette époque, une commission avait été créée pour collecter tous les renseignements sur des phénomènes insolites observés dans le ciel. La plupart de ces dossiers n'ont pas d'intérêt, mais quelques cas, comme l'observation concordante effectuée par plusieurs pilotes ou bien l'enregistrement par un radar d'un passage d'objet dans le ciel, n'ont pas reçu d'explications scientifiques satisfaisantes.

« La position de l'homme de science est de douter et de chercher à apporter les preuves pour confirmer la

réalité d'un phénomène, mais le savant doit avoir une attitude ouverte face à l'événement qu'il ne comprend pas, estime M. Galley, lui-même ingénieur de formation et ancien ministre de la Science. Cela ne veut pas dire, précise-t-il, qu'il soit nécessaire de croire à toutes les créations de l'imagination. »

Des lentilles ionisées

« Il semble que des corrélations, dans certains cas, aient pu être établies entre l'apparition de phénomènes lumineux du type OVNI et des modifications du champ magnétique terrestre : cela a été mesuré par des spécialistes du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales). Ce qui est encore inexplicable aujourd'hui pourrait alors fort bien trouver une cause naturelle.

« On peut imaginer, par exemple, que les OVNI puissent être des lentilles de l'atmosphère ionisée, comprises entre deux courants aériens

et devenant lumineuses. »

Pour illustrer son raisonnement, M. Galley se demande ce qu'auraient dit les physiciens, il y a cinquante ans, de quelqu'un qui aurait parlé d'antimatière. Il ne cite aussi l'exemple de l'anesthésie par acupuncture que M. Peyrefitte et les hommes de sciences l'accompagnant ont pu observer en Chine et qui, encore aujourd'hui, ne trouve aucune explication chez nous.

« C'est pourquoi, dit-il pour terminer, je pense qu'il faut rester ouvert à tout ce qui est nouveau, et l'observer avec la rigueur de l'esprit scientifique. »

La commission des témoignages du ministère des Armées concernant les OVNI a été supprimée en 1970. En effet, si au début, en 1954, il y avait près de soixante rapports présentés annuellement, en 70, il n'y en avait plus que trois ou quatre. A présent, toutes les observations sérieuses sont groupées au Centre national d'études spatiales.

Nicolas SKROTZKY.

O.V.N.I. aperçu deux fois dans le Pas-de-Calais

CALAIS, mercredi. Un O.V.N.I. (objet volant non identifié) aurait traversé le ciel du Pas-de-Calais le week-end dernier. C'est ce qu'affirment deux témoins, pourtant distants l'un de l'autre d'une centaine de kilomètres, mais dont les récits concordent parfaitement.

L'un de ces témoins, administrateur de sociétés connu à Calais, circulait en voiture, dans la nuit de dimanche à lundi. Alors qu'il se trouvait au sud de la ville, son attention fut attirée par deux points lumineux rasant le sol. Ils évoluèrent à travers champs avant de couper la route, à cinq mètres de hauteur. Ce témoin affirme que, grâce au clair de lune, il put observer une forme allongée et luisante, semblable à une coque de sous-marin.

La veille, un autre automobiliste, chef de chantier, avait déclaré aux gendarmes, à Vimy, que vers 3 heures du ma-

tin, à Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras, il avait vu un objet survolant sa voiture à faible hauteur. La description qu'il en avait faite correspondait à celle du témoin de Calais.

le 3/3/74

le 2/3/74